



L'EMPLOI, LE CHOMAGE ET LES CONDITIONS D'ACTIVITE AU GABON EN 2024

RESULTATS DE LA DEUXIEME ENQUETE NATIONALE SUR L'EMPLOI ET LE CHOMAGE

RESUME DE L'ENQUETE ET PRINCIPAUX INDICATEURS

Avec l'appui technique et financier



Libreville, le 29 avril 2026

I - RÉSUMÉ EXÉCUTIF DE L'ENQUETE

L'Enquête Nationale sur l'Emploi et le Chômage (ENEC), édition de 2024, dont les résultats sont présentés ici, est la deuxième du genre après celle de 2010. Elle répond à une urgence du Gouvernement gabonais de disposer des indicateurs à jour sur le marché du travail, surtout lorsqu'on cherche à évaluer les nouvelles politiques relatives à un emploi décent qui offre un revenu équitable, des conditions de travail sûres, une protection sociale et le respect des droits fondamentaux du travailleur.

Les statistiques et les principaux indicateurs présentés dans ce rapport d'analyse constituent un socle pour les enjeux et les défis liés à l'emploi décent, à l'employabilité des jeunes et des femmes, à l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap.

L'enquête a couvert les principaux pans démographiques, sociaux et économiques permettant d'évaluer les politiques nationales de la population, l'aménagement du territoire, l'urbanisation, les dynamiques migratoires, la scolarisation et l'alphabétisation, en relation avec le marché du travail. Il est analysé notamment les différentes questions d'emploi, du chômage et de la main-d'œuvre. Un modèle d'analyse de régression logistique multinomiale a aussi permis de déterminer les principaux facteurs d'accès des chômeurs et des personnes en situation d'inactivité à l'emploi. Toutes les analyses des questions de l'emploi ont couvert des personnes âgées de 15 ans et plus.

Le pays a pris des dispositions légales récentes pour la promotion de l'emploi et la lutte contre le chômage, en particulier des jeunes. En effet, le Gabon est un pays à forts taux de scolarisation et d'alphabétisation. Le pays attire aussi une migration de la main-d'œuvre étrangère, notamment provenant des régions d'Afrique de l'Ouest et du Centre. Il fait également face à un fort taux de migration interne, essentiellement du milieu rural vers les villes. Le taux d'urbanisation dépasse 85%.

La population âgée de 15 ans et plus représente 62,1% de la population totale. Sur cette frange de la population, la main-d'œuvre qui est constituée des personnes en emploi et celles qui sont au chômage, est estimée à 49,5%, contre 48,7% en 2010. Cette main-d'œuvre est répartie entre 54,6% d'hommes et 45,4% de femmes. Elle est à 85,8% concentrée en milieu urbain.

La part de la population âgée de 15 ans et plus en 2024, ayant un emploi, est de 40,9%. En 2010, ce ratio était estimé à 38,8%. En 2024, près d'un homme sur deux (47,1%) a un emploi contre 33,5% pour les femmes. Près de neuf emplois sur dix (86,5%) sont informels et ne sont pas couverts par la sécurité sociale. Une proportion de 33,8% de ces emplois sont fournis par des unités de production formelles. Le secteur institutionnel non agricole contribue à 84,7% à l'ensemble des emplois. De façon générale, les principaux acteurs de la création d'emplois sont l'administration publique (19,6%), le secteur privé informel (46,8%) et le secteur privé formel (25,4%).

S'agissant du chômage, le taux est de 17,4% et est en baisse par rapport à l'année 2010, où ce taux était de 20,4% de la population active. Le taux de chômage en milieu urbain est de 19,3%, et frappe 21,4% de femmes faisant partie de la main-d'œuvre, contre 14,1% d'hommes. De façon générale, les chômeurs au Gabon passent une longue durée dans cette situation avant de trouver un emploi. Ainsi, 58,1% de chômeurs passent 1 à 4 ans à la recherche d'un emploi. Les primo-demandeurs ont en moyenne 10,4 années d'études et restent au chômage pendant 3,6 ans. La situation des anciens actifs est moins alarmante, avec 9,3 années d'études et 1,8 an de chômage.

Concernant les femmes primo-demandeurs d'emploi, elles ont en moyenne 10,1 années d'études et vivent sans emploi pendant 3,8 ans. Par contre, les hommes primo-demandeurs ont effectué 10,9 années d'études et passent 3,3 ans au chômage. La durée du chômage semble décroissante en fonction du nombre d'années d'études. Ainsi, les primo-demandeurs ayant au plus le niveau d'étude primaire, passent plus de 5 ans au chômage. Alors que les primo-demandeurs qui ont atteint un niveau d'étude supérieure, vivent dans le chômage pendant 2,6 ans.

Les données sur les revenus du travail sont à prendre avec précautions, compte tenu du caractère réticent des travailleurs à déclarer leur revenu. Le revenu mensuel moyen du travail est estimé à 236 328 FCFA pour un individu ayant effectué 9,7 années d'études avec succès. Les hommes ont une durée moyenne d'étude de 10,2 ans et gagnent 258 430 FCFA, contre 9 ans d'études et 202 821 FCFA pour les femmes.

Les rémunérations les plus élevées sont payées aux cadres supérieurs et moyens. Ces derniers ont, à leur actif, 14,2 années d'études et perçoivent 422 797 FCFA. En bas de la catégorie socioprofessionnelle se trouvent les chefs d'unités de production informelles, qui ont 8,1 ans d'étude et sont rémunérées à 169 496 FCFA. Dans l'ensemble, 10,3% de travailleurs Gabonais perçoivent un bas salaire, tandis que 39,1% gagnent un revenu mensuel inférieur au RMM. Les taux de revenu inférieur au RMM sont respectivement de 50,1% et 44,8% dans le secteur privé informel et dans les ménages employeurs.

L'emploi des populations vulnérables, telles que les femmes et les jeunes, est un défi de la Politique Nationale de l'Emploi (PNE). Dans l'ensemble, 80 femmes sont pourvues d'emplois pour 100 hommes. Les femmes sont surtout moins employées dans l'industrie mais sont beaucoup plus présentes dans l'agriculture et presque en effectif égal avec les hommes dans les secteurs de commerce et du service.

Les jeunes de 15-35 ans disponibles sur le marché du travail, soit en tant que chômeurs ou actifs occupés, représentent de 34,6% de la population en âge de travailler. Ce taux de participation des jeunes de 15-35 ans à la main-d'œuvre, est plus élevé en milieu rural (43,3%) et pour les hommes (40,8%).

Par ailleurs, le taux de participation à la main-d'œuvre des jeunes qui est de loin, le plus élevé, est celui des migrants externes, soit 58,8%, notamment en milieu rural, ce taux est passé à 72,4%. En considérant le niveau d'instruction, le taux de participation à la main-d'œuvre évolue en dents de scie. Le plus élevé est observé pour les personnes ayant un niveau d'étude primaire, soit 44,1%, tandis les personnes qui ont le niveau d'étude supérieur ont un taux de 39,4%.

Une autre préoccupation est la proportion de 32,6% de jeunes de 15-35 ans qui ne sont ni à l'emploi ni aux études. Une proportion de 38,7% de jeunes filles vivent cette situation. En outre, le taux de chômage des jeunes est de 30,5%. Tandis que le taux de chômage des jeunes filles est de 39,3%. Le chômage touche 43,4% des jeunes qui ont fait des études supérieures et 36,4% des jeunes non migrants.

Les jeunes primo-demandeurs d'emploi restent en moyenne 3,1 ans au chômage alors qu'ils ont effectué 10,8 années d'études. Les jeunes garçons ont un net avantage sur les filles. Ils sont 40,3% des primo-demandeurs, mais ils ont effectué 11,1 ans d'étude et passent 2,8 ans dans le chômage. Les migrants externes faiblement représentés parmi les jeunes primo-demandeurs (2,1%), passent

moins de temps à étudier et moins de temps dans le chômage, soient respectivement 9,2 ans et 1,7 ans.

Par ailleurs, les jeunes primo-demandeurs ayant au plus le niveau d'étude primaire, passent près de 5 ans dans le chômage contre 2,3 ans chez ceux qui ont atteint un niveau d'étude supérieure, illustrant ainsi l'exigence actuelle du marché du travail en matière de qualification professionnelle.

En 2024, le taux d'emploi des jeunes de 15-35 ans est estimé à 24%. Ce taux d'emploi est plus élevé en milieu rural (36,5%) et chez les jeunes garçons (31,3%). Par ailleurs, les jeunes migrants externes, ont atteint un taux d'emploi de 51,4%. L'accès à l'emploi semble plus favorable aux jeunes qui ont fait moins d'étude. Moins d'un jeune sur dix (9,7%) exerce un emploi formel. Toutefois, il est relevé que 17,7% des jeunes ayant effectué des études supérieures exercent des emplois formels.

Les migrants externes sont à peine 6,6% à occuper des emplois formels. Les jeunes sont respectivement 33,6%, 14,5% et 18,2% à exercer les groupes de professions tels que le personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs, les métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat et les professions élémentaires. Par contre, très peu de jeunes exercent des professions intellectuelles et scientifiques, soit 7,2%, encore moins en tant que directeurs, cadres de direction et gérants, le taux étant de 1,8%.

L'analyse a aussi porté sur la situation d'emploi des personnes vivant avec un handicap. Le nombre total de cas de handicaps est estimé à 337 809 dans la population âgée de 15 ans et plus, vivant avec un handicap. Dans l'ensemble, la plupart des personnes ont déclaré avoir des difficultés pour voir, même avec des lunettes (188 189 personnes, soit 9,2%), pour marcher ou pour se déplacer (71 024 personnes, soit 3,5%), d'entendre même avec une prothèse auditive (35 340 personnes, soit 1,7%), de se rappeler certaines choses (30 631 personnes, soit 1,5%), de réfléchir (27 338 personnes, soit 1,4%) et pour entendre et parler (25 117 personnes, soit 1,4%).

Les effectifs sur le marché du travail, c'est-à-dire la main-d'œuvre (l'emploi et le chômage), concernent les personnes vivant avec un handicap moteur, visuel ou à moindre degré, auditif. Les taux d'emploi de ces trois catégories s'élèvent respectivement à 32,2%, 43,5% et 24,8%. Toujours, pour ces trois catégories, les taux de chômage sont respectivement de 11,5%, 14,9% et 14,5%.

Le taux de participation à la main-d'œuvre des personnes vivant avec un handicap est de 39,8% contre 49,5% pour l'ensemble du pays. Ce taux est plus élevé pour les personnes en situation de handicap visuel, soit 51,2%. Il est aussi important pour les personnes vivant avec un handicap moteur (36,3%).

Les personnes vivant avec un handicap, exercent principalement des métiers faisant partie des groupes de professions suivants :

- employés de type administratif, un groupe dans lequel, on retrouve respectivement 10,3% et 10,8% des personnes vivant avec un handicap moteur ou mental ;
- personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs ; plus de 13% à 40% des différentes catégories de personnes en situation de handicap exercent des métiers de ce groupe ;
- agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche ; ces métiers occupent entre 18% et 53% des personnes vivant avec un handicap de toutes les catégories.

Par ailleurs, 6,9% de personnes vivant avec un handicap moteur ont des professions de directeurs, cadres de direction et gérants.

Les villes de Libreville, de Port Gentil et d'Owendo demeurent les principaux pôles d'emploi. Toutefois, la ville d'Akanda, en pleine transformation offre aux chômeurs, 68% de chance de plus d'avoir un emploi que ceux qui vivent dans la capitale. Les chercheurs d'emploi qui se trouvent dans les autres provinces ont moins de chance d'avoir de l'emploi par rapport à ceux qui habitent dans ces principales villes. Ceci s'explique par le fait que les canaux de recherche d'emploi à l'intérieur du pays ne satisfont pas aux besoins des chômeurs.

Les hommes chômeurs ont un peu moins de chance que les femmes dans la même situation, d'obtenir de l'emploi. En effet, les hommes sont relativement plus nombreux à chercher du travail et sont exigeants sur la qualité de l'emploi recherché. Les femmes sont par contre, plus nombreuses dans le secteur informel dont l'accès est moins difficile que dans le secteur moderne.

La chance d'un chômeur d'accéder à l'emploi est dégressive en fonction de son âge. Ainsi, les jeunes de 15-24 ans ont plus de chance d'avoir un emploi. Au-delà de cette tranche d'âge, la probabilité d'un individu d'obtenir un emploi est inférieure à 50%. A l'inverse, les chômeurs ayant au moins un niveau d'étude primaire ont plus de 60% de chance d'obtenir un emploi par rapport aux chômeurs non instruits.

La pression du marché du travail offre 56% de chances de plus aux chômeurs célibataires, qui sont libres des charges familiales par rapport aux mariés, aux veufs et aux divorcés, de devenir des actifs occupés. Par contre, la migration, qu'elle soit interne ou étrangère, ne semble pas être un atout positif pour un chômeur d'accéder à l'emploi. Le chômeur non migrant, ayant la maîtrise de l'environnement socio-économique, a 56% de chances de plus qu'un migrant interne d'obtenir un emploi.

Tout comme pour les chômeurs, les personnes hors main-d'œuvre (inactifs) qui habitent à Akanda ont 58% de chances de plus que leurs homologues de Libreville d'accéder à l'emploi. De même, la probabilité d'un inactif de la province du Moyen-Ogooué d'obtenir un emploi est de 57%. A l'opposé, la chance des inactifs pour avoir un emploi est moindre dans les autres provinces.

Par contre, les hommes inactifs ont un peu moins de chances que les femmes dans la même situation, d'obtenir un emploi. D'autres explications plausibles de la chance des femmes par rapport aux hommes sur le marché du travail sont la mise en œuvre depuis plusieurs années des programmes publics de promotion du leadership féminin, le ciblage des femmes par les ONG et les Organisations internationales dans plusieurs actions telles que les formations professionnelles, l'employabilité féminine, etc.

La chance d'un inactif d'obtenir l'emploi décroît en fonction de son âge et de son niveau d'instruction. Ainsi, au-delà de la tranche d'âge de 15-24 ans, la probabilité d'un inactif d'obtenir de l'emploi est inférieure à 25%. De même, cette probabilité est inférieure à 40% pour les inactifs ayant au moins un niveau d'étude primaire. Face à ce comportement paradoxal du marché du travail en fonction du niveau d'instruction des inactifs, il est possible que ces derniers et les chômeurs n'aient pas le même profil ou les mêmes attentes face au marché du travail. Les inactifs semblent plus exigeants en matière de critères d'employabilité.

S'agissant de la situation matrimoniale, la probabilité d'obtenir un emploi est supérieure à 50% pour les inactifs célibataires par rapport à leurs homologues qui sont mariés. En outre, la migration ne semble pas être un atout positif pour un inactif d'accéder à l'emploi. Le non migrant a 54% de chances

de plus qu'un inactif migrant interne d'obtenir un emploi.

Dans l'ensemble, s'agissant de la mobilité scolaire entre l'enfant et ses parents biologiques ou tuteurs, le nombre moyen d'années d'études des enfants, soit 7,8 années, a été multiplié par 1,7 par rapport à leur père et 2,4 en comparaison à leur mère. Cette ascendance du niveau de scolarisation est presque identique suivant le sexe ou le statut migratoire de l'enfant.

Sur le plan professionnel, la reproduction sociale des enfants n'est pas toujours dictée par le secteur d'activité de leur père. Ainsi, seuls 34,8% des enfants se retrouvent dans la branche agricole comme leurs pères. Par contre du côté des mères, il y a une forte reproduction sociale dans le secteur agricole pour 64,4% des enfants. S'agissant des catégories socioprofessionnelles, par rapport au père, il y a une mobilité horizontale de 58% des enfants dont les parents étaient des cadres supérieurs ou moyens. Du côté des mères, la mobilité horizontale s'est effectuée pour les deux tiers des enfants dont les mères étaient chefs d'Unités de Production Informelles (UPI).

En perspectives, l'aspiration des travailleurs est vers une mobilité sociale ascendante. C'est le cas de 42% des ouvriers qui souhaitent devenir des cadres et de 42,2% des chefs d'UPI dont l'ambition est de devenir des cadres ou des ouvriers. En revanche, pour les jeunes de 15-35 ans, à la quête d'une bonne expérience professionnelle ou d'une qualification requise :

- 36,7% sont à la recherche d'un nouvel emploi,
- 51,5% désirent rester dans leur situation actuelle (avec emploi ou sans emploi)
- 7,7% souhaitent avoir une promotion d'emploi dans leur structure actuelle.

Concernant le travail décent, sept travailleurs sur dix (69,2%) qualifient leur emploi de travail décent et 64,1% sont satisfaits de leur travail. Ce chiffre est nettement plus élevé que la moyenne mondiale de 33% en 2024. Le récapitulatif des perceptions est fait par rapport aux dimensions suivantes :

- ***l'emploi productif et librement choisi*** : plus de la moitié des travailleurs sont satisfaits du temps de travail, du rythme du travail, de leur rémunération et sont confiants sur les perspectives d'amélioration ; par ailleurs, la promotion de l'emploi satisfait 62,7% des hommes contre 48,5% de femmes ; enfin, 57,6% des travailleurs déclarent qu'ils ont la latitude de décider, développer et exercer les compétences nécessaires à leur activité professionnelle sans contrainte injustifiée ;
- ***les droits à la protection sociale et à la sécurité des familles des travailleurs***, ne sont pas satisfaisants pour près de sept travailleurs sur dix (69,3%). De même, les droits à la protection sociale en cas de maladie sont seulement satisfaisants pour 35,6% des travailleurs. Les femmes sont plus insatisfaites que les hommes. Dans le même sens, les droits de retraite assurés ne sont pas satisfaisants pour les deux tiers des travailleurs et à peine 21,1% des travailleurs sont satisfaits des droits assurés en cas de licenciement. En revanche, le droit à la non-discrimination dans les lieux de travail est reconnu satisfaisant par 82,4% des travailleurs. De même, plus de trois travailleurs sur quatre reconnaissent qu'il y a une égalité des chances pour les opportunités d'emploi ;
- ***la protection et la sécurité sur le lieu de travail*** : 39,2% des travailleurs sont satisfaits des mesures de protection contre des risques pour la santé physique dans leur lieu de travail. Tandis que 62,5% des travailleurs pensent que les conditions de protection ne sont pas toutes réunies pour leur sécurité et leur santé sur le lieu de travail ;
- ***le dialogue social*** : 58,9% des travailleurs avouent que le travail se déroule dans un

environnement de confiance mutuelle et 60,8% sont libres de s'exprimer et d'émettre leur opinion sur les sujets qui les concernent dans le cadre du travail. Toutefois, le taux de syndicalisation est faible et représente 12,5% ;

- ***l'équité et les conditions de vie des travailleurs*** : sept travailleurs sur dix (69,4%) affirment que leur dignité est respectée dans le cadre du travail ; mais s'agissant de l'équité dans les prises de décisions, un peu plus d'un travailleur sur deux est satisfait de cette condition. Néanmoins, une proportion de 42,9% de travailleurs jugent qu'ils sont équitablement rémunérés de leur travail. A ce niveau, un écart différentiel existe dans la position des hommes et des femmes. Les premiers sont satisfaits à 46,7%, tandis les femmes le sont à 37,2%. S'agissant de l'assurance du bien-être, le taux de satisfaction est de 49,6%. De même, 52,7% des travailleurs sont satisfaits de l'équilibre entre leurs vies professionnelle et familiale.

Enfin, les pistes de recommandations suivantes peuvent être exploitées pour améliorer l'accès à l'emploi et les conditions de travail de la population :

- améliorer la qualité du capital humain en réorientant les objectifs de l'enseignement sur les besoins du marché du travail ;
- prôner et encourager le développement du secteur agricole, notamment en milieu rural, pour résorber une bonne partie du chômage ;
- améliorer le climat des affaires et pratiquer une politique fiscale attrayante pour faciliter la transition vers l'économie formelle ;

poursuivre les efforts pour améliorer l'accès des jeunes et des femmes à l'emploi.

II - RÉCAPITULATIF DE LA SITUATION D'ACTIVITE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Tableau 18 : Récapitulatif de la situation du marché du travail

Indicateurs du marché de travail	Milieu de résidence		Sexe		
	Urbain	Rural	Masculin	Féminin	Total
Population âgée de 15 ans et plus	1 107 566	153 561	596 627	664 499	1 261 126
Population en emploi	432 432	83 470	293 318	222 584	515 902
Population au chômage	103 561	5 173	48 006	60 728	108 734
Main-d'œuvre	535 993	88 643	341 324	283 312	624 636
Population en situation de sous-emploi lié au temps de travail	57 996	24 859	35 488	47 367	82 855
Main d'œuvre potentielle	3 341	-	477	2 864	3 341
Main-d'œuvre élargie	539 334	88 643	341 801	286 175	627 977
Population hors main-d'œuvre	571 573	64 918	255 303	381 188	636 491

Source : DGE/DGS, Enquête Nationale sur l'Emploi et le Chômage (ENEC2024).

Les personnes pourvues d'emploi mais qui travaillent pendant un nombre d'heures insuffisant dans une semaine et souhaiteraient travailler plus afin de gagner plus, constituent la population en situation de sous-emploi lié au temps de travail. Elles sont au nombre de 82 855 individus dont 57 996 en milieu urbain et 47 367 femmes.

La main-d'œuvre potentielle est constituée des gens sans emploi, mais qui n'ont pas rempli toutes les conditions de chômeurs et qui souhaitent néanmoins avoir un emploi. Elle n'est pas nombreuse, soit 3 341 personnes. En ajoutant cet effectif à la main-d'œuvre, il est obtenu la main-d'œuvre élargie qui s'élève à 627 977 personnes. En milieu urbain, la main-d'œuvre élargie se chiffre à 539 334 personnes. Elle est en outre constituée en majorité de 341 801 hommes.

Enfin, 636 491 personnes sont classées en situation de hors main-d'œuvre. Il s'agit de personnes en âge de travailler qui ne sont ni en emploi ni au chômage. Elles sont plus nombreuses en milieu urbain et sont en majorité des femmes.

III - RÉCAPITULATIF DES INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Récapitulatif des indicateurs du marché du travail

Indicateurs	Valeur
Population estimée (habitants)	2 031 882
Taux d'urbanisation (%)	87,8
Ratio homme/femme	0,94
Population âgée de 15 ans et plus (habitants)	1 261 126
Proportion de jeunes âgés de 15-35 ans (%)	33,1
Taille moyenne des ménages	4,2
Taux brut de scolarisation au primaire	138,4
Taux brut de scolarisation au secondaire (%)	109,2
Taux net de scolarisation au primaire des 6-10 ans (%)	93,5
Taux net de scolarisation au secondaire des 11-17 ans (%)	72,6
Taux d'alphabétisation des jeunes de 15-24 ans (%)	96,8
Taux de migration internationale (%)	4,6
Proportion de migrants externes par rapport à l'ensemble des migrants (%)	14,7
Population en emploi (habitants)	515 902
Population au chômage (habitants)	108 733
Main-d'œuvre (habitants)	624 635
Population hors main-d'œuvre	636 491
Ratio emploi/population ou taux d'emploi (%)	40,9
Taux de chômage (%)	17,4
Taux de participation à la main-d'œuvre ou taux d'activité (%)	49,5
Taux de sous-emploi lié au temps du travail	16,0
Taux d'emploi informel	86,5
Contribution du secteur informel à l'emploi (%)	46,8
Contribution de l'administration publique à l'emploi (%)	19,6
Taux de bas salaire (%)	10,3
Taux de salaire inférieur au RMM (%)	39,1
Taux de syndicalisation (%)	12,8
Ratio femme/homme en emploi	0,8
Contribution des femmes de 15-64 ans à l'activité économique (%)	42,7
Jeunes de 15-35 ans ni aux études ni à l'emploi (%)	32,6
Taux de chômage des jeunes de 15-35 ans (%)	30,5
Ratio emploi/population des jeunes de 15-35 ans (%) ou taux d'emploi des jeunes	24,0
Taux de mobilité horizontale des enfants par rapport à leur père dans le secteur de service (%)	63,6
Taux de mobilité horizontale des enfants par rapport à leur mère dans le secteur agricole (%)	64,4
Contribution du secteur privé formel à l'emploi désiré (%)	49,0
Taux de satisfaction des travailleurs (%)	54,2
Taux de perception d'emploi décent par les travailleurs (%)	69,3
Taux d'emploi des personnes vivant avec un handicap (%)	34,2
Taux de chômage des personnes vivant avec un handicap (%)	14,2
Taux de participation à la main-d'œuvre des personnes vivant avec un handicap (%)	39,8

Taux de participation à la main-d'œuvre et taux d'emploi des 16 ans et plus

	Taux de participation à la main d'œuvre	Taux d'emploi
Province		
Libreville...	49,8	38,3
Port-Gentil...	53,3	40,8
Owendo...	47,1	35,8
Akanda...	53,2	35,1
Autre Estuaire (hors Libreville,Owendo ,Akanda)...	50,3	46,6
Haut-Ogooué...	48,3	40,4
Moyen-Ogooué...	60,0	53,7
Ngounié...	35,2	32,8
Nyanga...	54,5	52,6
Ogooué-Ivindo...	61,7	55,1
Ogooué-Lolo...	51,1	48,1
Autre Ogooué-Maritime (hors Port-Gentil)	63,5	58,1
Woleu-Ntem...	61,8	58,5
Milieu de résidence		
Urbain	50,2	40,5
Rural	59,0	55,5
Sexe		
Masculin	59,5	51,1
Féminin	44,0	34,6
Age		
16-24	15,9	10,4
25-35	58,9	41,6
36-64	72,6	65,4
65 et plus	26,6	25,8
Niveau d'instruction		
Aucun niveau	42,8	41,6
Primaire	56,5	49,7
Secondaire	49,4	40,7
Supérieur	55,7	41,5
Statut migratoire		
Migrant interne	54,6	47,0
Migrant externe	76,0	72,0
Non migrant	46,4	36,2
Total	51,3	42,4

Source : DGE/DGS, Enquête Nationale sur l'Emploi et le Chômage (ENEC 2024).

**Taux de chômage et taux de sous-emploi lié au temps de travail des personnes âgées
de 16 ans et plus (%)**

	Taux de chômage	Taux de sous-emploi
Province		
Libreville...	23,2	10,3
Autres principales villes	24,9	14,6
Autres provinces	8,9	21,4
Milieu de résidence		
Urbain	19,3	13,4
Rural	5,8	29,8
Sexe		
Masculin	14,1	12,1
Féminin	21,4	21,3
Age		
16-24	34,8	20,2
25-35	29,4	12,5
36-64	10,0	15,9
65 et plus	2,9	34,2
Niveau d'instruction		
Aucun niveau	2,9	18,5
Primaire	12,0	26,0
Secondaire	17,5	15,0
Supérieur	25,6	8,2
Statut migratoire		
Migrant interne	14,0	17,5
Migrant externe	5,2	14,8
Non migrant	22,1	15,3
Total	17,4	16,1

Source : DGE/DGS, Enquête Nationale sur l'Emploi et le Chômage (ENEC 2024).

Indicateurs du marché du travail des jeunes de 16 à 35 ans (%)

	Taux de participation à la main d'œuvre	Taux d'emploi Jeunes	Taux de chômage	Taux de sous-emploi lié au temps de travail
Milieu de résidence				
Urbain	36,2	24,5	32,2	12,7
Rural	46,1	38,8	15,7	24,0
Sexe				
Masculin	44,0	33,6	23,5	11,2
Féminin	30,9	18,7	39,3	18,5
Niveau d'instruction				
Aucun niveau	33,6	30,3	9,7	19,4
Primaire	49,4	32,7	33,8	19,7
Secondaire	34,9	25,8	26,1	13,7
Supérieur	39,4	22,3	43,4	11,6
Statut migratoire				
Migrant interne	40,2	30,9	23,3	17,0
Migrant externe	59,1	51,6	12,6	9,8
Non migrant	34,0	21,6	36,5	12,9
Total	37,0	25,7	30,5	14,1

Source : DGE/DGS, Enquête Nationale sur l'Emploi et le Chômage (ENEC 2024).

Effectif des ménages enquêtés selon les strates

Strates	Milieu de résidence		
	<i>Urbain</i>	<i>Rural</i>	Total
Libreville...	721	-	721
Port-Gentil...	295	-	295
Owendo...	156	-	156
Akanda...	113	-	113
Autre Estuaire (hors Libreville,Owendo ,Akanda)...	185	115	300
Haut-Ogooué...	237	100	337
Moyen-Ogooué...	139	96	235
Ngounié...	157	78	235
Nyanga...	116	60	176
Ogooué-Ivindo...	98	78	176
Ogooué-Lolo...	100	98	198
Autre Ogooué-Maritime (hors Port-Gentil)...	79	56	135
Woleu-Ntem...	197	134	331
Total	2 593	815	3 408

Source : DGE/DGS, Enquête Nationale sur l'Emploi et le Chômage (ENEC 2024).